Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

# Revue de la presse arménienne du 12 septembre 2018

La publication de l'enregistrement de la conversation téléphonique entre le chef du Service de la sécurité nationale Artur Vanetsian et le chef du Service d'enquête spéciale Sassoun Khachatrian fait la une de la presse arménienne.

**Le chef du Service de la sécurité nationale Artur Vanetsian et le chef du Service d'enquête spéciale Sassoun Khachatrian ont été mis sur écoute /** La presse rend compte de l'émotion suscitée par la publication de l'enregistrement de la conversation téléphonique entre le chef du Service de sécurité nationale Artur Vanetsian et le chef du Service d'enquête spéciale Sassoun Khachatrian. Dans cet enregistrement datant probablement de fin juillet 2018, les deux chefs de Services discutent de l'affaire du 1er mars 2008, notamment de la mise en détention du deuxième Président Robert Kocharian et du Secrétaire général de l'OTSC Yuri Khachatourov (cf. revue du 27 juillet 2018, revue du 31 juillet 2018, revue du 18 au 20 août 2018) ainsi que de la possibilité d'impliquer dans l'enquête l'ancien Ministre de la Défense Seyran Ohaninan. Dans l'enregistrement Artur Vanetsian annonce à Sassoun Khachatrian qu'il a eu un contact avec le juge en charge de l'affaire de R. Kocharian. Selon Vanetsian, le juge, inquiet, l'aurait contacté et Vanetsian l'aurait rassuré en indiquant que « que tu le veuilles ou pas, tu signeras la décision de détention ». A. Vanetsian indique également qu'il ne conseillait pas de mettre en détention Y. Khachaturov, car il aurait « à peine restauré les relations avec les russes », mais il l'a rappelé plus tard en inquant que le Premier ministre a dit « d'enfermer Y. Khachaturov ». La presse qualifie l'incident de « jamais vu » et « scandaleux ». Le Premier ministre Nikol Pachinian a qualifié l'incident de « complot contre l'Etat arménien » et de « chantage ». Alors que beaucoup soupçonnaient l'enregistrement d'être un montage, le chef du Service de la sécurité nationale Artur Vanetsian et le chef du Service d'enquête spéciale Sassoun Khachatrian ont donné une conférence de presse et affirmé que l'enregistrement n'était pas fabriqué et qu'il s'agissait bien de leur conversation téléphonique. Pour les quotidiens *Hraparak* et *Hayots Achkhar*, l'enregistrement démentirait les déclarations des nouvelles autorités, notamment les déclarations sur « l'excellent niveau des relations arméno-russes » (car A. Vanetsian indique avoir « à peine restauré les relations avec les russes ») et la promesse de Nikol Pachinian de ne pas intervenir dans les procédures judiciaires. Tous les médias se demandent qui pourrait être derrière cet enregistrement. Selon Nikol Pachinian il pourrait s'agir d'un acte de certains oligarques. Le quotidien *Haykakan Jamanak* indique qu'un tel enregistrement nécessite un équipement technique assez couteux. Seules quelques institutions étatiques en auraient les moyens, mais le quotidien trouve peu probable que l'enregistrement soit fait par quelqu'un

« de l'intérieur ». *Haykakan Jamanak* suggère que l'ancien ministre de l'économie et l'ancien Président du Comité de recettes d'Etat Gagik Khachatrian posséderait un tel équipement. La presse n'exclut pas que des « forces extérieures » soient derrière l'enregistrement. Les médias indiquent qu'une enquête pénale est lancée pour découvrir les responsables. L'expert des médias Samvel Martirossian indique que les tentatives de mise en ligne de l'enregistrement auraient commencé début septembre, d'abord sur le réseau social russe Vkontakte, puis le 5 septembre la vidéo a été publiée sur YouTube. Selon les médias, les services spéciaux russes pourraient être responsables de cet enregistrement, pour preuve - le fait qu'on a tenté d'abord de le diffuser sur un réseau social russe et que les sous-titres en anglais semblent être rédigés par un russophone (les noms propres sont à la russe - Grach au lieu de Hrach, Arutunyan au lieu de Harutyunyan…). La presse n'exclut pas qu'au moment de l'enregistrement A. Vanetsian se soit trouvé sur le territoire de la Russie et son téléphone ait été mis sur écoute. Le cabinet du deuxième Président Robert Kocharian a déclaré que l'enregistrement prouverait l'acharnement politique contre Robert Koacharian coordonné par Nikol Pachinian lui-même. Les avocats de R. Kocharian ont déclaré qu'après cet incident, les deux chefs de Services devraient démissionner. A. Vanetsian et S. Khachatian ont indiqué qu'ils démissionneront quand « le peuple le demanderait ». Pour le Président du Comité des relations extérieures de l'Assemblée nationale, le député républicain Armen Achotian, l'enregistrement prouverait que « Nikol Pachinian coordonnerait les enquêtes pénales et que ces dernières auraient été lancées sur une base politique ». Les médias indiquent que malgré le passage de l'enregistrement dans lequel A. Vanetsian indique avoir parlé au juge de R. Kocharian, le juge et A. Vanetsian nient cette information et déclarent même ne pas se connaitre. Sassoun Khachatrian a qualifié l'incident de « tentative de freiner l'affaire du 1er mars 2018 » et a déclaré que le premier et le troisième Présidents de l'Arménie M. Levon Ter-Petrossian et M. Serge Sarkissian devraient être interrogés dans le cadre de l'affaire. Selon Sassoun Khachatrian son Service aurait des preuves de l'implication de l'armée dans les évènements du 1er mars et des preuves de l'assassinat d'un manifestant par les unités spéciales. Le chef du Service de sécurité national Arthur Vanetsian a déclaré qu'une seconde procédure pénale contre Robert Koacharian serait bientôt initiée pour les soupçons de blanchiment d'argent (dans la première procédure R. Kocharian est mis en accusation pour tentative de renversement de l'ordre constitutionnel). La presse qualifie ces déclarations de vaine tentative de détourner l'attention de l'incident gravissime qui est la mise en écoute des deux chefs de Service chargés de sécurité du pays et leurs propos sur l'affaire du 1er mars.

**Rédaction : Lena Gyulkhasyan**

*Hayastani Hanrapetoutioun*- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.